

COMMUNE D'ARMBOUTS - CAPPEL

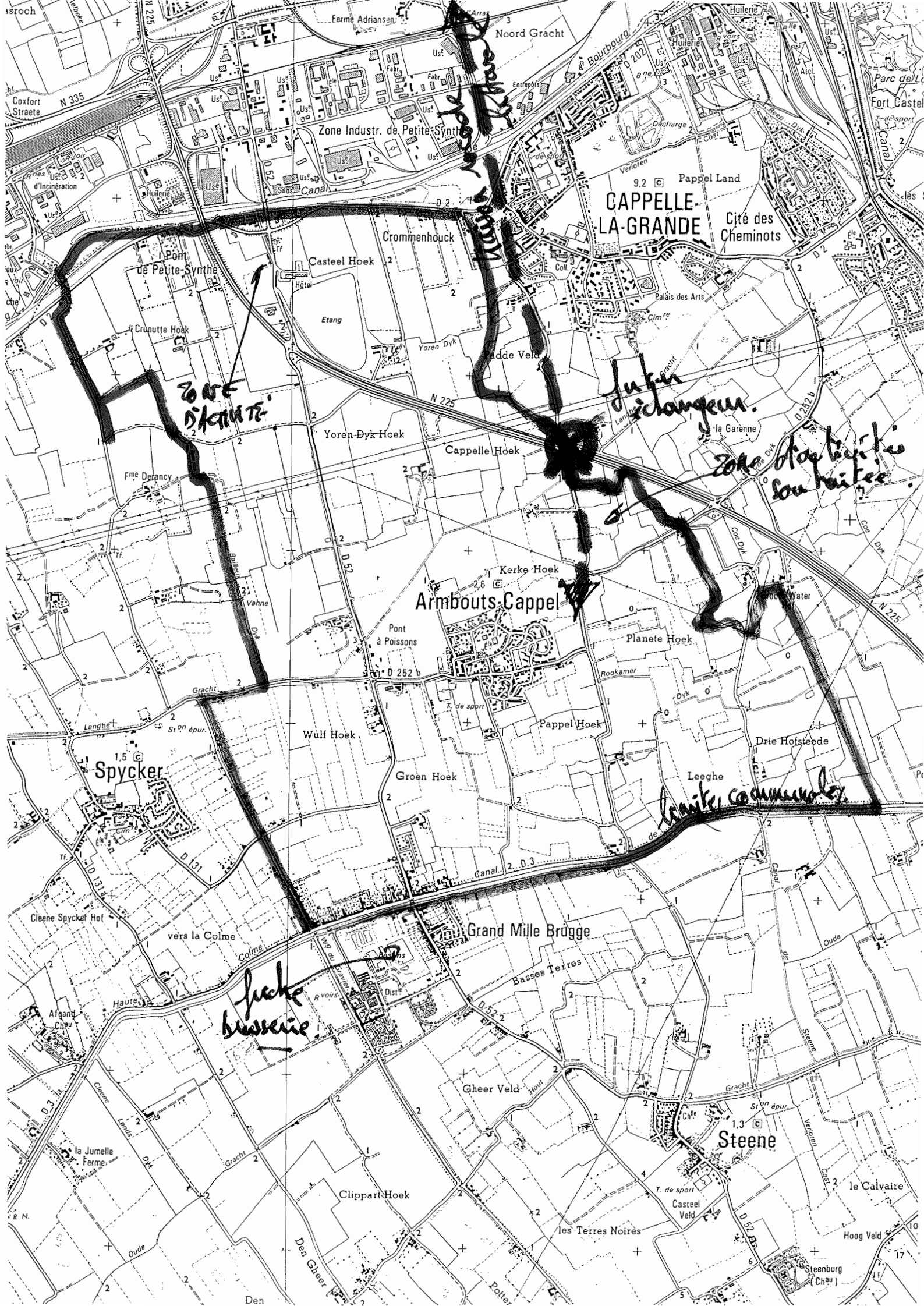
canton de Bergues

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

PROGRAMME D'ETUDE



janvier 1994



Zone Industrielle

Jardin d'arrosage

Zone d'habitat ouvrier

Limite communale

Juche buxerie



lotissement

couleur

Avis de lots en cours.

Salle de sports

Agence postale

Centre Socio-culturel

Musique

Club

Mairie

B1

VILLAGE

Groupe Scolaire "Michel Veriepe"

Musique

Commune

PK

Voie communale n°4

Rue dite

Rue des

Rue Victor

Rue Hugo

Rue J. Glion

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

Rue

DUCK

940

941

254

255

779

763

233

938

939

940

760

761

57

53

52

51

48

47

46

45

44

43

42

786

787

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

1177

1178

1179

1180

1181

1182

1183

1184

1185

1186

1187

1188

1189

1190

1191

1192

1193

1194

1195

1196

1197

1198

1199

1200

1201

1202

1203

1204

1205

1206

1207

1208

1209

1210

1211

1212

1213

1214

1215

1216

1217

1218

1219

1220

1221

1222

1223

1224

1225

1226

1227

1228

1229

1230

1231

1232

1233

1234

1235

1236

1237

1238

1239

1240

1241

1242

1243

1244

1245

1246

1247

1248

1249

1250

1251

1252

1253

1254

1255

1256

1257

1258

1259

1260

1261

1262

1263

1264

1265

1266

1267

1268

1269

1270

1271

1272

1273

1274

1275

1276

1277

1278

1279

1280

1281

1282

1283

1284

1285

1286

1287

1288

1289

1290

1291

1292

1293

1294

1295

1296

1297

1298

1299

1300

1301

1302

1303

1304

1305

1306

gang

DUCK

940

941

942

233

723

938

939

940

941

942

943

944

233

723

938

939

940

941

942

943

944

233

723

938

939

940

941

942

943

944

233

723

938

939

940

941

942

943

944

233

723

938

939

940

941

942

943

944

233

723

938

939

940

941

942

943

944

233

723

938

939

940

941

942

943

944

233

723

938

939

940

941

942

943

944

233

723

938

939

940

941

942

943

944

A - OBJECTIFS

Sur la base des atouts communaux et des projets à court ou moyen terme (extension de la mairie, plaine de loisirs , plantations , agence postale) , l'équipe municipale souhaite compléter ses outils de réflexion et ses moyens de réalisation avec le **Conseil Général** dans le cadre de la **politique d'amélioration du cadre de vie** .

Une étude sera donc menée par un maître d'œuvre : paysagiste / architecte dans le cadre d'une étude globale qui s'appuiera sur une bonne connaissance du contexte historique , géographique , géologique , et qui pourra si nécessaire dépasser les limites communales .

Le document présent servira de base aux deux paysagistes consultés pour établir une proposition de mission (méthodologie et coût) , le choix du maître d'œuvre par l'équipe municipale devant se faire courant Janvier .

Pour ce faire , la commune a souhaité s'entourer des conseils de l'AGUR et du CAUE .

B - ORIGINE DE LA REFLEXION

Après la réalisation récente de l'école de musique et celle de l'agence postale en court de travaux , l'équipe municipale étudie l'extension de la mairie actuelle . Ce projet qui constituera une nouvelle limite pour la place du village incite à rendre plus accueillant ce lieu majeur et représentatif de la commune.

L'**étude cadre de vie** permettra de ne pas isoler cette réalisation de la place elle même et du reste de la commune , au mieux de l'enrichir .



C - PROCESSUS

Schématiquement il apparaît souhaitable d'organiser le travail selon trois étapes :

1*Prise de connaissance :

Des acteurs de la commune (au sens large) : Ensemble des partenaires extérieurs que la commune souhaite associer à ce travail : DDE . DDA . DIREN . DVI . Voies Navigables . EDF . France Télécom . Communauté Urbaine

Des constituants physiques du territoire : Géographie , géologie , histoire locale , démographie La commune et ses partenaires sont sollicités afin qu'ils fournissent le plus d'éléments possible en leur possession (S.D.A.U. -plan P.O.S. -cadastre . -photos aériennes - .vieilles cartes postales).

Des éléments de programme : Les attendus municipaux seront exprimés en termes d'objectifs et de valeurs d'usage . Si le présent document est le reflet des intentions communales il ne se prétend pas exhaustif et devra être rapidement complété . Le maître d'œuvre pourra à ce titre signaler les complémentarités et les incompatibilités et proposer les amendements nécessaires .

2*Analyse et propositions thématiques :

L'analyse portera sur l'examen visuel du territoire à des moments forts de la vie communale , sur le recensement architectural et paysager et sur l'ensemble des matériaux recueillis en phase 1. Elle permettra au maître d'œuvre de proposer des principes d'organisation et d'aménagement sous forme schématique . De nombreux dessins et images de référence garantiront la parfaite communication des idées .

*L'étude demandée par la commune
d'Armbouts Cappel est avant tout un
document de travail permettant une
bonne gestion du territoire
communal dans les 5 à 10 ans à venir*

Les options d'aménagement seront prises à la fin de cette étape

3* Propositions détaillées :

Des avant-projets-sommaires pourraient clore le travail .

L'étendue des lieux et des problèmes ne permettent cependant pas de travailler à ce degré de précision au risque de disproportionner le coût de l'étude sans en garantir la pérennité .

Un programme pluri-annuel de travaux sera établi à partir d'esquisses chiffrées selon des critères définis avec la commune (coût , exemplarité , opportunité , cofinancement , urgence)

Un A.P.S. sera toutefois réalisé pour la première tranche de travaux qui sera selon toute vraisemblance la place de la mairie .

D - RENDU

Le travail achevé sera communiqué sur un format A3 couleur en 3 exemplaires (2 mairie ,1 caue) et sur un format A4 noir et blanc en 6 exemplaires (2 conseil général ,1 agur , 3 mairie) .

Une présentation au Conseil Municipal et au public nécessitera la présentation d'une partie du travail sur des panneaux .

E - THEMES

Les attentes communales s'organisent selon 3 échelles complémentaires : Gros plan (aps)- Vues rapprochées (esquisses) - Travelling (esquisses) .

TRAVELLING :

C'est avant tout la volonté de préserver , d'enrichir et de réinventer parfois la vision et la pratique dynamique de tout le territoire communal ; très étendu , avec ses hameaux calés aux extrémités nord et sud , il sera étudié selon des thèmes génériques souvent linéaires :

- l'eau -----le relief-----
- le végétal ----le vent -----rapport bâti/plaine agricole-----
- les axes routiers tangents et traversants --entrées communales--
- les routes et sentiers ,supports de vie communale et rassembleurs des hameaux .

VUES RAPPROCHEES :

Ce souci de déplacement sur l'ensemble du territoire vaut également dans le centre comme dans chacun des hameaux . Le travail se fera selon deux registres :

-relation avec l'environnement proche qu'il soit agressif ou valorisant (canal de bourbourg - canal de la haute colme - becque - nationale 225 - cd52 - cd252 - cd3 - lac - plaine agricole - zones d'activités).

-organisation du cadre bâti et des espaces publics selon des préoccupations tels que : commodité et confort des déplacements cyclistes et piétons , qualité et facilité d'entretien des espaces publics , accessibilité aux équipements , participation de la propriété privée (façades , clôtures , jardin) .

La structure en lotissement d'une grande part du village permet de tirer des enseignements pour les constructions futures: (règlement, dessin et structure des voiries , réseau de venelles , espaces communs , éclairage public , limites de l'espace bâti....)

Avoir plaisir à vivre à cet endroit et se sentir d'Armbouts Cappel sont deux revendications légitimes qu'il convient de développer .

GROS PLAN

Il s'agit de la préoccupation immédiate axée sur le devenir de la place de la commune , tant en aménagement de sol qu'en organisation spatiale .

La commune souhaite en effet garantir la qualité du lieu par une parfaite complicité avec le cadre bâti .

Ce dernier se compose des logements et équipements existants , de la mairie étendue qui confortera dans un avenir proche le parti choisi pour la place , et enfin d'un ensemble de trois petits commerces (journaux , coiffeur) dont l'opportunité spatiale devra s'illustrer dans l'étude .